

FEDERATION FRANCOPHONE D'ARTS MARTIAUX
EURO-JUDO JU-JUTSU KARATE
Association sans but lucratif

CANDIDATURE GO-DAN

SECTION : JUDO DATE :

Nous soussigné, Me **BELLEMANS**, Bernard - Directeur Technique Fédéral Judo, après avoir analysé votre parcours judo, vous invitons à présenter votre candidature.

* * * * *

Je soussigné(e), Nom : Prénom :
Né(e) à :, le
Domicilié(e) à : CP Ville....., rue et n°.....
Elève au club : de
Souhaite postuler le grade de : ...**GO.Dan** lors du sho-dan du :
Grade actuel..... obtenu le :
J'ai connaissance des conditions de recevabilité ainsi que de la réglementation en la matière.

Fait à, le Signature du candidat :

* * * * *

Le soussigné, **BELLEMANS**, Bernard - Directeur Technique Fédéral Judo

O marque mon accord au sujet de cet examen
O ne marque pas mon accord au sujet de cet examen

| 5^{ème} Dan⁽¹⁾ après 5 ans si | Après 6 ans | Après 7 ans | Après 11 ans⁽³⁾ |
|---|---|---|-----------------------------------|
| Shiaï terminés ou enseignant | Plus de 30 ans sans shiaï | plus de 30 ans sans shiaï | dans tous les autres cas |
| 80% de participation aux cours fédéraux par année ⁽²⁾ | 80% de participation aux cours fédéraux par année ⁽²⁾ | 70% de participation aux cours arbitrage par année ⁽²⁾ | ***** |
| 80% de participation aux cours d'arbitrage par année ⁽²⁾ | 80% de participation aux cours d'arbitrage par année ⁽²⁾ | 70% de participation aux cours arbitrage par année ⁽²⁾ | ***** |

⁽¹⁾ sur proposition du Directeur Technique Judo et du professeur de l'élève requérant. Obligation de fournir un travail fédéral en activité.

⁽²⁾ ANNÉE = saison judo = année scolaire soit de septembre à juin

⁽³⁾ par AN il faut entendre année de pratique. Les timbres millésimés sont notamment là pour en attester.

NB :

- **Lors des shodan, les différents intervenants devront s'inscrire et présenter leur licence en ordre.**
- **Il y a huit cours fédéraux (4 techniques + 4 kata) et trois cours arbitrage par saison.**
- **Seule la licence atteste votre participation aux activités fédérales.**

Fait àle,20...., Signature :

* * * * *

☛ **Ce formulaire doit être adressé au directeur technique au plus tard un mois avant le sho-dan, date de la poste faisant foi.**

☛ **Joindre photocopie de la licence et de son contenu en ce compris les timbres millésimés.**

Mr Bernard BELLEMANS
73 rue de Wespim
B-5500 DINANT